



# **Dispositif Aide Individuelle à la formation V2**

Formation

Le dispositif « Aide Individuelle à la Formation » est un dispositif cofinancé par Pôle emploi et la Région Normandie permettant le financement de parcours de formation n'existant pas dans le programme Qualif'collectif et / ou dispensée hors de la Région Normandie.

## **Objectifs du dispositif**

C'est une aide au financement de votre formation qui peut prendre en charge soit la totalité du coût de la formation soit être en complément d'autres financements.

## **Quels sont les bénéficiaires du dispositif ?**

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi quelle que soit leur catégorie d'inscription.

## **Quelles sont les modalités d'accès ?**

## **Formations concernées**

Toutes les formations validées dans le cadre de votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) qui ne peuvent être financées entièrement ou que partiellement par d'autres financements (par exemple, si vous ne trouvez pas de formation dans le dispositif Qualif Collectif de la Région).

## **Démarches à effectuer**

Une fois que vous avez identifié la formation que vous souhaitez suivre, demandez un devis à l'organisme de formation. Si vous le validez, transmettez la demande de prise en charge à Pôle emploi. Votre conseiller étudiera la demande en cohérence avec votre Projet de retour à l'emploi.

Pour plus d'informations sur les modalités de mobilisation de ce dispositif, veuillez-vous reporter à la page suivante :

- [Pôle Emploi - Aide individuelle à la formation](#)

## **Qui contacter pour avoir plus d'informations ?**

### **Numéro Gratuit Parcours Métier**

Vous avez encore des questions ? Contactez le numéro gratuit Parcours Métier ! Des conseillers vous répondent sur toutes les questions relatives aux dispositifs de formation et d'orientation de la Région Normandie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17H (jeudi : après-midi uniquement).

[0 800 05 00 00](tel:0800050000)